

**RIVIERA-CHABLAIS** Dans la foulée d'une résolution syndicale faisant état de différends importants avec la direction, celle-ci tente de répondre aux critiques.

## L'hôpital admet certaines erreurs

NICOLAS MAURY

«Le rythme du changement a peut-être été un peu rapide pour certains.» Hier devant la presse, Pascal Rubin, directeur général de l'Hôpital Riviera-Chablais, a admis «certains problèmes de communication» liés à la fusion entre l'Hôpital du Chablais et celui de la Riviera en cours depuis un an et demi. «Mais les mutations ont pour objectif de mettre les 2000 collaborateurs de l'HRC sur un pied d'éga-

ment la mise en place généralisée d'une timbreuse et des modifications liées aux conditions de prise des repas. «En 2014, un gros travail a permis de passer de six conventions collectives à trois: une pour le personnel non médical, une pour les médecins-cadres et une pour les médecins assistants et chefs de clinique. Tout s'est fait en partenariat avec les syndicats. Notre erreur est de ne pas avoir suffisamment expliqué notre démarche aux employés», poursuit le di-



« Notre erreur est de n'avoir pas suffisamment expliqué notre démarche au personnel. »

PASCAL RUBIN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS



En 2014, trois conventions collectives ont remplacé les six qui existaient jusqu'alors. Cette mise en place ne s'est pas faite sans questionnement de la part du personnel. LE NOUVELLISTE

### LES SYNDICATS DÉNONCENT UN «ÉNORME PROBLÈME DE GOUVERNANCE»

Pour Patrik Chabbey, des Syndicats chrétiens du Valais, (SCIV) «il y a un énorme problème de gouvernance dans l'HRC. Le plus urgent, c'est que la boîte à directives cesse de fonctionner en rafales et qu'une réelle communication se mette en place entre la direction et le personnel.»

Sur l'ensemble des sites (Vevey Providence, Vevey Samaritain, Montreux et Mottex pour la Riviera et Aigle et Monthey pour le Chablais), trois conventions collectives ont remplacé depuis le 1er janvier dernier les six en vigueur jusque-là. «Le hic, c'est que leur mise en œuvre et celle du nouveau système se fait de manière autoritaire et chaotique», rebondit Thierry Lambelet, responsable régional de Syna Vaud. Qui donne un exemple emblématique de dysfonctionnement: «Certains sites avaient des timbreuses, d'autres pas. L'idée générale étant que le temps de travail soit compté partout, la timbreuse se généralise. Une information tombe le 26 décembre comme quoi ce mécanisme entrera en fonction au 1er janvier. Une partie du personnel étant en vacances à ce moment-là, il n'a pas été informé et ne pouvait pas savoir ce qui se passait en reprenant le travail.» Autre problème relevé: «Une partie du personnel était payé à l'heure. Et fin

janvier, il y avait zéro franc sur les fiches de paie des personnes concernées, environ une cinquantaine. La direction a jugé plus simple de défrayer les heures le mois d'après.»

Selon Pierre Vejvara, des syndicats chrétiens, «l'accumulation de problèmes a fait que les gens, travaillant à tous les niveaux dans l'hôpital, ont très mal réagi. Il est normal qu'ils demandent plus de considération». Son collègue Patrik Chabbey développe: «2018, ce n'est tout de même pas demain. On a l'impression que la direction confond vitesse et précipitation. Qu'elle prend d'abord des décisions et veut ensuite faire en sorte que la réalité du terrain s'y adapte.»

Alors qu'ils rencontreront la direction jeudi en fin d'après-midi, les syndicats attendent d'elle des gages de bonne volonté. «Au départ, il y avait un climat de confiance qui s'est mué en méfiance. Il ne tient qu'à elle qu'il ne se transforme pas en défiance», relève Pierre Vejvara. Et Patrik Chabbey de conclure: «L'HRC doit avant tout prendre conscience que sa manière de fonctionner est l'élément qui a conduit à la situation actuelle. Pour montrer sa bonne foi, il pourrait par exemple lâcher du lest et reporter l'application de certaines directives. La balle est dans son camp.» **NM**

lité, d'adapter notre fonctionnement à un environnement en constante évolution et de préparer l'ouverture du site unique de Rennaz.»

A l'origine de cette prise de position, la remise d'une résolution syndicale («Le Nouvelliste» d'hier) faisant état de différends entre la direction générale et le personnel. Celui-ci met notamment en avant des décisions imposées de manière abrupte, sans qu'il ait été consulté, et pointe du doigt «un manque de respect pour son engagement et ses compétences».

### Anticiper le déménagement

Selon Pascal Rubin, le processus de fusion ne laisse guère le choix. «En 2018 est prévu le déménagement à Rennaz qui représentera en soi un challenge énorme. Nous devons l'anticiper en harmonisant au plus vite des pratiques différentes entre la Riviera et le Chablais.» Et de citer notam-

ment le directeur. Selon lui pourtant, le processus a généré des avantages. «Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT, plus de deux millions de francs ont été investis pour les collaborateurs avec la volonté d'améliorer les conditions de travail, malgré un contexte financier difficile. Et tous sont au bénéfice d'une clause de non-licenciement.»

### Une réunion jeudi

La direction indique vouloir mieux anticiper l'implémentation des prochains projets sensibles, notamment l'attribution des places de parc. «Certains ont évoqué la baisse de la qualité des soins liée à une diminution des effectifs. Chiffres à l'appui, il n'en est rien», tente en outre de rassurer Marc-Etienne Diserens, président de la commission d'établissement. La direction rencontrera une délégation des syndicats et de la commission du personnel jeudi en fin d'après-midi. **O**

**TORGON** Le domaine skiable doit momentanément se passer de deux de ses trois télésièges.

## La Jorette fermée après un incident

«On se serait bien passé de ce nouveau souci», reconnaît Frédéric Broutin, chef d'exploitation. Jeudi dernier, un incident technique sur le télésiège de la Jorette, dont le départ est situé en station, obligeait la Société d'exploitation touristique de Torgon (SETT) à mettre l'installation à l'arrêt pour un temps indéterminé.

Pour l'exploitant, c'est le deuxième coup dur cette saison après la décision de l'Office fédéral des transports (OFT) de ne pas autoriser, pour des raisons de sécurité liées à un pylône, le redémarrage du télésiège de Grands Places, l'autre remontepente menant au sommet de la Jorette.

### Impact financier limité

Ce sont donc deux télésièges sur trois qui sont actuellement à l'arrêt sur le domaine skiable de Torgon. «Heureusement, ce ne



La Jorette n'est pour l'heure plus accessible aux skieurs. TORGON TOURISME/DR

sont pas les installations sur lesquelles nous comptons le plus de passages», note Xavier Mottet, président du conseil d'administration de Télés-Torgon SA. «Cela aurait été beaucoup plus problématique si la possibilité de liaison vers La Chapelle d'Abondance ou Châtel avait été mise en péril.»

Pour pallier cette défection, le service de bus Torgon Jorette - Plan-de-Croix mis en place au début de la saison en raison de l'arrêt de Grands Places a vu sa capacité doubler. «Ce sont plusieurs centaines de personnes qui utilisent quotidiennement ces navettes», chiffre Bernard Hugon,

### UNE PINCE USÉE À L'ORIGINE DE L'INCIDENT?

C'est un fait divers extrêmement rare, mais qui aurait pu tourner au drame («Le Matin» du 14 février). Jeudi vers 15 heures, «un siège de l'installation de la Jorette, occupé par un couple, a glissé sur le câble et est venu toucher le siège de derrière», narre Frédéric Broutin, chef d'exploitation. Sans conséquence

grave pour ses occupants. Contournée, la femme a pu quitter l'hôpital le soir même. L'installation (140 sièges) avait subi avec succès les contrôles d'avant-saison. Elle a immédiatement été mise à l'arrêt et fait actuellement l'objet d'une expertise. L'usure d'une pince pourrait être en cause. **O PGE**

directeur de la SETT. Quid des conséquences financières sur l'exercice 2014-2015? «Ce nouvel arrêt n'a pour l'heure pas d'impact sur les journées-skieurs», rassure Xavier Mottet. «Les gens continuent à venir. Beaucoup parquaient déjà à Plan-de-Croix avant cela... y compris des personnes habitant à la Jorette. La météo a un impact plus fort que l'arrêt d'une installation.»

La SETT avait été, à ce titre, contrainte de fermer le domaine skiable durant plus d'une semaine en janvier en raison du manque de neige.

«On en est à -25% de chiffre d'affaires par rapport à la même période de l'an dernier, déplore Bernard Hugon. Mais dans ce chiffre, c'est la baisse de l'euro qui nous a fait le plus mal.» **O**

PATRICE GENET

## RIGOLES DE VIONNAZ Pro Natura met la main à la pâte

Hier, Pro Natura a commencé un vaste projet d'entretien des Rigoles de Vionnaz, lié à un programme de restauration des haies. Cette réserve naturelle fait partie des biotopes que la Confédération a classés parmi ceux d'importance nationale. Il s'agit de la dernière tourbière de plaine du Valais. «Près de vingt ans après les aménagements qui ont donné l'apparence actuelle du marais, il faut constater un accroissement important de la forêt et un fonctionnement insatisfaisant de l'alimentation en eau du site», relève Thierry Largey, chargé d'affaires de l'association de défense de la nature.

En 1996 et 1997, d'importants travaux avaient été entrepris pour redonner vie au marais des Rigoles. «Si l'aménagement fut une réussite, il faut toutefois constater que la forêt s'est développée de manière spectaculaire, alors que l'alimentation en eau ne remplit plus à satisfaction les objectifs fixés.»

### Travaux devisés à 250 000 francs

Les travaux consisteront à optimiser le premier aménagement en assurant un entretien de la végétation par de la pâture. «Les expériences menées en zone tampon avec des vaches écossaises se sont montrées concluantes et devraient être répétées sur une partie des marais. Avant cela, il est nécessaire de débroussailler pour offrir des surfaces favorables à la diversité de la faune et de la flore.»

Le calendrier des interventions dépendra de la météo mais s'étendra sur plusieurs semaines. «De gros moyens seront engagés, la facture finale se montant aux alentours des 250 000 francs.» Les 80% sont pris en charge par la Confédération et le canton, et 20% par Pro Natura. **O NM**

### MÉMENTO

#### BEX

**Ciné-Seniors.** Ce soir au cinéma Grain d'Sel, Ciné-Seniors avec au programme «Les saveurs du palais» de Christian Vincent. Participation 12 francs, collation comprise. Infos au 024 557 26 86 ou 079 917 61 27.

#### MONTHEY

**A tous livres.** Le jeudi 19 février à 15 h 30, la bibliothèque A Tous Livres (Maison du Monde, avenue du Crochetan 42 à Monthey) vous invite à la découverte des contes du Cap Vert en compagnie de Catherine Beysard (conteuse) et Silvano Sanches (musicien cap-verdien). Entrée libre, goûter offert. Plus de renseignements sur [www.atouslivres.ch](http://www.atouslivres.ch)

#### PORT-VALAIS

**Grand Nord.** Une conférence consacrée au Grand Nord imagée de Claude Moreillon, photographe et explorateur, sera donnée ce vendredi 20 février 2015 à 19 h salle des spectacles du Bouveret. Entrée libre, panier à la sortie.